

---

Insertion

## A Valenciennes, des régies de quartier mobilisées pour l'insertion

juillet 2008

[Imprimer la page](#)

[Index](#)

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

### Type d'action

- Développement social
- Lien social
- Inclusion
- Accès à l'emploi
- Pratiques professionnelles

## Département

Nord (59)

## Porteur(s) de l'action

Association de gestion de l'environnement valenciennoise (Ageval)

## Objectif(s) et bref descriptif

Afin d'aider des personnes en situation d'exclusion à se réinsérer socialement en réalisant des actions rémunérées d'amélioration du cadre de vie de leur quartier, une association regroupant six régies de quartier offre un emploi valorisant et un parcours de formation et de resocialisation. Treize ans après sa création, l'association Ageval accueille en 2008, 280 salariés en contrats aidés.

## Origine(s)

Pour répondre au souhait des comités de quartier et de la ville de Valenciennes d'offrir aux personnes en situation d'exclusion un emploi tout en veillant à ce qu'ils retrouvent une utilité sociale vis-à-vis de leur environnement familial et des habitants du quartier, l'Association de gestion de l'environnement valenciennoise (Ageval) est créée en 1996. L'ageval a pour mission initiale d'accueillir les personnes issues des quartiers de la ville de Valenciennes, mais s'est progressivement ouverte aux bénéficiaires des autres communes pour répondre aux sollicitations du Plan Local d'Insertion de la Communauté de commune de la vallée de l'Escaut et maintenant de Valenciennes Métropole. Ainsi l'association accueille aujourd'hui des habitants [des quartiers ZUS](#) Dutemple, Saint waast, Chasse Royale, Coron des Cent Vingt, La briquette, Faubourg de cambrais de Valenciennes, mais également notamment des habitants du quartier ZRU de faubourg du château à Denain.

## Description détaillée

L'association de gestion de l'environnement valenciennoise propose aux bénéficiaires de minima sociaux un emploi dans le secteur non marchand de la "propreté urbaine". Les 280 salariés d'Ageval travaillent en contrats aidés pour préserver et entretenir l'environnement et le patrimoine : lutte contre les dépôts sauvages, entretien des espaces verts municipaux, travaux d'amélioration de l'environnement dans les quartiers.

## **Une offre de réinsertion pour tous**

L'association Ageval est volontairement non sélective dans ses recrutements. Composé pour plus des deux tiers de bénéficiaires du RMI, 85% du public accueilli a un niveau inférieur au CAP, et est inscrit à l'ANPE depuis plus de deux ans. A cela se rajoutent des problèmes de comportement - 30% des jeunes sont suivis par la justice -, de manque d'autonomie dans les démarches administratives, de santé, de manque de mobilité géographique et psychologique, de temps d'inactivité ainsi que de manque d'expérience professionnelle. Parallèlement à leur emploi, les salariés bénéficient d'un accompagnement individualisé, d'un accès à une formation complémentaire, d'une aide à la résolution des problèmes sociaux et d'un soutien dans leur recherche d'emploi ainsi qu'une mise en relation avec les entreprises.

## **Un accompagnement sur mesure**

En dehors de la reprise de confiance en soi, l'essentiel du travail de l'association porte sur l'acquisition ou la réacquisition de comportements liés à une activité salariée : présence régulière, respect de ses collègues de travail et de son environnement. Ce qui permet l'émergence et la construction de projets réalistes et cohérents. Au moment de chaque recrutement, le salarié et l'association réalisent un contrat d'objectifs intégrant des dimensions sociales, de formation et de recherche d'emploi. Ce contrat formalisé par un écrit, tient compte du projet et des capacités du bénéficiaire et comporte des engagements réciproques de chaque partie. Le salarié est accompagné par quatre personnes chargées spécifiquement du volet social, formation, emploi et sport/santé. Systématiquement invité à suivre une formation dès son arrivée, le salarié bénéficie par ailleurs d'un module "évaluation bilan positionnement" de 80 heures réalisé dans les locaux d'Ageval. L'association Ageval négocie ensuite des formations personnalisées adaptées au profil du bénéficiaire avec des organismes de formation : INSTEP, Greta et Alternative.

## **Un dispositif qui porte ses fruits**

Aujourd'hui, les 280 personnes accompagnées dans le cadre des emplois aidés sont répartis sur cinq grands pôles d'activités :

- Amélioration du cadre de vie : propreté urbaine
- Patrimoine : fouille archéologiques, collecte de matériaux anciens, préservation des sites archéologiques, chantier école - préparation aux métiers Voiries, réseaux divers
- Espaces verts : entretien et aménagement
- Environnement/nature : animation nature, culture d'un vignoble expérimental à vocation sociale, verger expérimental et pédagogique, entretien des cours d'eau
- Sport et santé

L'objectif d'Ageval est, à terme, de permettre aux salariés de sortir des contrats aidés pour accéder à un emploi de droit commun. Ainsi, l'association noue un partenariat avec le secteur marchand dans le cadre de l'accès à l'emploi : transmission de profils, suspension de contrat en cas d'intégration de l'entreprise pour sécuriser l'initiative. L'intérim constitue le sas le plus usité dans l'accès à l'emploi.

A la fin du contrat aidé :

- Un tiers environ retrouvent un emploi classique - CDI, CDD - (27% en 2007, 43,6% en 2008)
- Un tiers des bénéficiaires continuent leur parcours d'insertion
- Le dernier tiers continue sa formation

Les freins rencontrés sont à la fois endogènes et exogènes :

- 
- Difficultés liées aux évolutions rapides des dispositifs et au financement des formations par la région
  - Faible niveau de qualification
  - Manque d'expérience professionnelle dans le milieu de l'entreprise
  - Peur de prendre un risque en quittant les emplois aidés
  - Peu d'écart financiers entre l'emploi aidé et l'emploi non aidé
  - Nature des emplois proposés
  - Problèmes de mobilité géographique et psychologique
  - Et soucis périphériques : dépendance, état de santé, handicaps

## Bilan

- Environ 50% des bénéficiaires retrouvent un emploi classique.
- Qualité de l'environnement urbain améliorée.

## Partenaire(s)

CCAS

Mission locale

Conseil général

Ville de Valenciennes

Organismes de formation

ANPE

Services de l'Etat

FSE

L'association Ageval s'appuie aussi sur la participation des habitants des territoires de Valenciennes, de la communauté de commune de la Vallée de l'Escaut et de Valenciennes Métropole, représentés au niveau du conseil d'administration et du bureau.

## Moyens

### Financiers

- 2,4 M euros en 2004
- 4,5 M euros en 2008
- 2,7 M euros pris en charge par l'Etat au titre des contrats aidés et de différentes allocations.
- 1,8 M euros correspond au budget de fonctionnement : 74 000 euros par la politique de la ville au titre du volet Accès à l'emploi et développement économique du CUCS et 150 000 par le FSE (Fonds social européen). Les locaux sont loués à la ville de Valenciennes, à moindre coût (amortissement accéléré grâce au soutien des fonds publics et du Fonds Européen de

---

Développement Régional).

## Humains

- 28 permanents

## Contact

**DELANNAY John**

Directeur

Association Ageval

**Adresse :** 230 bis, avenue Désandrouins  
59300  
Valenciennes  
France

**Tél. :** 03.27.30.51.63

**Courriel :** [accueil@ageval.net](mailto:accueil@ageval.net)

**Site web :** <http://www.ageval.net/>

